



MUNICIPALITÉ
DE
BALLENS

Préavis n° 03 / 2024
de la Municipalité au Conseil général

Dicastère : Finances

Budget pour l'année 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2025 présenté par la Municipalité est déficitaire à hauteur de CHF 66'760.00.

Les explications suivantes apporteront des précisions sur certaines décisions prises par la Municipalité :

22 Service financier

Péréquation cantonale

Suite aux revendications de plusieurs communes fortement pénalisées par la répartition de la péréquation intercommunale, la Direction des Finances communales, accompagnée de l'Union des Communes vaudoises (UCV) et de l'Association des Communes vaudoises (AdCV), a mis en place une nouvelle péréquation qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Dans sa présentation, le décompte tient compte du futur plan comptable MCH2 qui sera introduit à Ballens en 2027.

Au budget 2024, la répartition de la péréquation se présentait de la façon suivante :

22.452	Péréquation directe	CHF 43'400.00
61.351	Police cantonale, participation annuelle	CHF 54'000.00
72.351	Prévoyance sociale	CHF 330'400.00

La charge totale de la péréquation au budget 2024 se montait à CHF 341'000.00 contre CHF 347'890.00 au budget 2025, soit une augmentation de CHF 6'890.00.

Le nouveau décompte de péréquation apparaît comme suit :

Acomptes 2025		N° OFS	canton de vaud
Commune :	Ballens		
		Montant en CHF	
Péréquation des ressources (R)		-587'375	} 22.452 – Péréquation directe (retour) CHF 627'770.00 –
Solidarité principale		-558'284	
Dotation minimale		0	
Prélèvements conjoncturels		-29'091	
Péréquation des besoins structurels (B)		-40'394	} 22.351 – Péréquation cantonale
Compensation "surface productive"		-40'394	
Compensation "population en altitude"		0	
Compensation "élèves pondérés"		0	
Compensation des charges particulières des villes (V)		331'520	} 72.351 – Prévoyance sociale
Couche population		264'325	
Compensation des déficits des lignes de trafic urbain		67'196	
Compensation transitoire (C)		0	} 61.351 – Police cantonale
<hr/>			
Total Péréquation (R + B + V + C)		-296'248	
Participation à la cohésion sociale		559'001	
Facture policière		85'142	
Socle sécuritaire commun		17'692	
Part des communes délégatrices		67'450	
Total péréquation et factures cantonales		347'895	

31 Terrains, pâturages, alpages

31.314 Entretien terrains / chemins / pâturages

Le réseau des collecteurs communaux, datant des années 1920, est vieillissant et va occasionner ces prochaines années de plus en plus d'interventions. La Municipalité a décidé d'entreprendre la réparation des tronçons les plus sensibles.

35 Bâtiments communaux

35.314 à 35.314.3 Entretien bâtiments communaux

Après l'accent porté sur le réseau routier, la Municipalité a décidé de s'occuper de l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux. Le détail des travaux projetés est inscrit directement dans les comptes.

83 Service du gaz

Vu la conjoncture très incertaine et afin de s'aligner sur les tarifs appliqués par notre fournisseur, Valgaz SA, une nouvelle augmentation (20%) va être répercutée pour couvrir les charges du réseau.

Conclusion

Fondé sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter la conclusion suivante :

Le Conseil général de Ballens,

- vu le préavis n° 03 / 2024 de la Municipalité ;
- entendu le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

décide :

- **d'accepter le budget 2025 présenté par la Municipalité se soldant par un excédent de charges de CHF 66'760.00.**

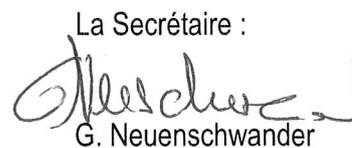
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 04 novembre 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Ch. Croisier



La Secrétaire :

G. Neuenschwander

Annexe: – Budget par ordre administratif

Présenté en séance du Conseil général du 12 décembre 2024